

Projet de L'ASSOCIATION SPORTIVE du collège Jules Grévy - Mont/Vaudrey - année scolaire 2015-16

ETAT DES LIEUX

Préambule :

- ✓ Le projet de l'AS contribue, conformément à la loi sur la refondation de l'école, à améliorer le climat scolaire en permettant aux élèves d'exercer leur citoyenneté.
- ✓ Sport scolaire, contexte éducatif favorable à l'enseignement des valeurs fondamentales.
- ✓ Priorité fondamentale de l'UNSS : accroître l'intérêt porté au sport scolaire.
- ✓ Le projet (de l'unss) s'inscrit dans cette démarche de l'éducation par le sport en ce sens qu'il est éducatif, sportif et associatif.
- ✓ le sport scolaire académique et jurassien plus particulièrement demeure encore parmi les académies qui ont les effectifs les plus élevés (2è au plan national en 2014/15)

1. **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT.**

Le collège Jules Grévy à Mont / Vaudrey est affilié à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Cette association présidée, de droit, par le principal du collège a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composante de l'éducation physique et sportive, et l'apprentissage de la vie associative par les élèves qui ont adhéré à l'association.

2. **CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES.**

Beaucoup de nos élèves pratiquent une, voire deux activités sportives ou culturelles dans divers clubs ou associations du secteur de recrutement du collège. Un grand nombre d'entre eux sont tributaires des transports, d'où difficulté d'adhérer (aucun transport scolaire ne circule le mercredi après-midi).

3. **RESSOURCES MATÉRIELLES.**

Le collège bénéficie d'une infrastructure sportive conséquente ne limitant pas les propositions d'activités.

4. **FINANCEMENT.**

- + Cotisations des élèves (20 euros)
- + Participation du Foyer Socio-éducatif du collège (1/3 des cotisations des élèves).
- + Subventions : FNDS conseil général, CNDS, commune Mont/Vaudrey, UNSS (remboursement de quelques frais de transport), APEC (participation à l'achat de tee-shirts)

5. **STRUCTURES.**

Le collège bénéficie des installations mises à disposition par le SIVOM (gymnase et ses 3 salles, terrain synthétique) et la commune de Mont/Vaudrey (terrains extérieurs situés à 3min à pied).

Dans le cadre des différentes activités mises en place, les conditions matérielles sont excellentes et permettent une réelle mise en œuvre du projet d'AS en termes d'objectifs.

6. **ENCADREMENT :**

Les 2 professeurs d'EPS du collège : M. Vacelet et M. Senot encadrent les activités. Le forfait d'AS de 3 heures dans le service permet d'assurer les séances d'entraînements et les déplacements aux compétitions. Ainsi en globalisant l'ensemble du temps d'encadrement le forfait que doit chacun des professeurs est très largement assuré.

7. **LE BUREAU DIRECTEUR :**

- + Président : KERVELLA Franck (principal)
- + Secrétaire : SENOT Fabrice (professeur EPS)
- + Trésorier : VACELET Jean Paul (professeur EPS)
- + Enseignants EPS : 2 (SENOT Fabrice, VACELET Jean Paul)
- + Élèves : BOIVIN Marco, TETU Mathis, BAILLY-MAITRE Julia, BACHUT Lindsay.
- + Parents d'élèves : BONIN Céline et GOETTMANN Corine

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

1. **LES HORAIRES :**

3 créneaux hebdomadaires fonctionnent :

- + Le lundi de 15h15 à 16h10 pour les 6^{ème} et 5^{ème} en intra-muros
- + Le mardi de 16h10 à 17h30 pour les 4^{ème} 3^{ème} en intra-muros
- + Les mercredis de 12h45 à 17h00 pour les activités inter établissements compétitives, de découverte ou promotionnelles.

2. **LE CALENDRIER :**

Le calendrier des compétitions est établi par le district pour les rencontres de district et par le service départemental UNSS pour les rencontres départementales. Il est consultable dans le cahier d'AS, sur les panneaux d'affichage AS du collège ainsi que sur le site du collège. L'AG départementale suivie de l'AG de district a eu lieu à Lons le 2/9/2015 (bilan 2014/15, orientations 2015/16, calendriers...)

Rq : Nous pouvons constater que l'affichage seul ne suffit pas à faire passer les informations. Les élèves demandent souvent quelles sont les activités de la semaine, quand et comment elles ont lieu

3. **TYPES D' ACTIONS ENVISAGEES :**

- + Les compétitions (championnat de district / départemental / académique / inter académique)
- + Activités retenues : Hand / Foot / Volley / Badminton / Athlétisme / Escalade / Tennis de table

- ✚ Les entraînements, préparatoires aux compétitions
- ✚ Les activités de découverte (ski ?, escalade, activités nautiques, orientation)
- ✚ La formation des juges, arbitres, et organisateurs
- ✚ Autres actions particulières : journées ponctuelles (Téléthon, Natur'Athlon, sortie piscine)

4. **LES RESULTATS (à ce jour) :**

- ✚ A ce jour, des équipes sont engagées dans le championnat de district en handball : 1 en BG, 1 en MF (avec Ledoux) et MG (1 journée a eu lieu). En football, la journée de finale de district s'est déroulée le 7/10 : l'équipe de BG a fini 3^{ème}
- ✚ Le 14/10/2015 a eu lieu le cross Départemental à Longwy/Doubs : 10 élèves y ont participé (2 BF, 6 BG et 2 MG)

5. **RAPPORT D'ACTIVITE 2015-16 (à ce jour, il reste encore quelques licences à finaliser) :**

Depuis la rentrée de septembre, les entraînements de handball ont lieu les lundis et mardis au gymnase.

- ✚ 20 à 25 élèves 6^{ème} et 5^{ème} le lundi de 15h15 à 16h10
- ✚ 12 élèves environ de 4^{ème} 3^{ème} le mardi de 16h10 à 17h30

6. **ANALYSE DU NOMBRE DE LICENCIÉS : TABLEAU DE BORD**

✚ Données générales :

	2015-16	2014-15	2013-14	2012-13	2011-12
Nb Licenciés	47	66	63	65	48
% Licenciés *	22,27%	29,07%	28,64%	29,41%	20,17%
% Lic. Garçons	34,86%	36,75%	30,25%	31,93%	25,89%
% Lic. Filles	8,82%	20,91%	26,73%	26,47%	15,08%

*par rapport au nombre d'élèves.

✚ Indicateurs :

	2015-16	2014-15				
	MSV	MSV	District	JURA	ACAD	NAT
Nb Licenciés	47	66	-	-	-	-
% Licenciés *	22,27%	29,07%	28,73%	17,99%	17,03%	11,60%

✚ Statistiques par niveau :

2015-16	6ème	5ème	4ème	3ème	TOT
Nb élèves	53	54	60	44	211
Nb lic. (à ce jour)	18	13	13	3	47
% 2015-16 (à ce jour)	33,96%	24,07%	21,67%	6,82%	22,27%
Renouvellement / 14-15	0	10	12	3	25
% Renouvellement	0,00%	76,92%	92,31%	100,00%	86,21%
2014-15	6ème	5ème	4ème	3ème	TOT
Nb élèves	56	61	50	60	227
Nb licenciés	22	20	10	14	66
% 2014-15	39,29%	32,79%	20,00%	23,33%	29,07%

✚ Statistiques par sexe :

	2015-16			2014-15		
	Garçons	Filles	TOTAL	Garçons	Filles	TOTAL
Nb d'élèves	109	102	211	117	110	227
Nb Licenciés	38	9	47	43	23	66
% Licencié par sexe	34,86%	8,82%	22,27%	36,75%	20,91%	29,07%
Répartition par sexe	80,85%	19,15%	100,00%	65,15%	34,85%	100,00%

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Les textes officiels (programmes de l'enseignement d'EPS – BO n°6 du 28 août 2008) précisent que « l'association sportive (A.S.) permet une découverte ou une spécialisation dans une ou plusieurs activités sportives ou artistiques, mais aussi une formation certifiée à des tâches d'organisation, d'arbitrage, de managérat et de reportage. L'A.S. organise la rencontre entre élèves, d'un même ou de plusieurs établissements, sous des formes compétitives ou promotionnelles. Par des prises d'initiatives et de responsabilités, elle permet un apprentissage concret de la vie associative, élément de la citoyenneté favorisant ainsi une approche humaniste du sport ».

1. OBJECTIFS SPORTIFS :

L'intention ici est de proposer une pratique se rapprochant le plus possible de la représentation sportive que les élèves ont de l'activité choisie.

- + Permettre une pratique de compétition sportive à un maximum d'élèves
- + Permettre à chacun un développement optimal de ses ressources dans une pratique sportive adaptée
- + Permettre par la confrontation de type « compétition », de valider ses apprentissages et mesurer ses progrès
- + Permettre l'accès à de nouvelles activités dans un cadre sécurisé (VTT, escalade en falaise, activités aquatiques...)
- + La coopération : donner un projet d'équipe en vue des rencontres du calendrier avec une présence de chaque membre de l'équipe lors des entraînements et pas seulement les jours de match.
- + Engagement individuel ou par équipes dans les rencontres du district composé de 10 EPLE collèges, ainsi que lors de certaines rencontres interdistricts

2. OBJECTIFS EDUCATIFS :

L'intention ici est le libre choix par les élèves de leur pratique, aucun élève ne devant se sentir exclu, ni jugé. L'adhésion est choisie par l'élève.

- + Choisir entre une pratique de loisir, de compétition, de perfectionnement.
- + Une fois le choix effectué, se tenir à son engagement au travers d'une régularité de présence et de pratique. Rester fidèle à ses choix (inscriptions lors des sorties pour tous et pour les entraînements pour les 4^{ème}/3^{ème})
- + Développer l'esprit sportif en valorisant les notions de respect mutuel, de tolérance, d'acceptation de la règle commune.
- + Permettre l'apprentissage de valeurs symboles de la pratique sportive : le jeu ne peut exister que dans le cadre de règles établies et consenties par tous les acteurs.
- + Contribuer à une meilleure dynamique de l'établissement, en générant des interactions multi-relationnelles (téléthon par exemple...).

3. OBJECTIFS ASSOCIATIFS :

L'intention ici est de rechercher l'investissement du jeune dans le tissu associatif.

- + Au niveau du fonctionnement de l'AS (présence à l'AG, participation au comité directeur)
- + Au niveau de l'animation de l'AS : participer à l'organisation et la mise en œuvre de certains événements (téléthon)
- + Au niveau des rencontres sportives : gestion matérielle, d'équipe ou de groupe, reportages, photos.(à développer ; site à renseigner)
- + Au niveau de l'arbitrage et des juges : formation de jeunes officiels.

4. OBJECTIFS LUDIQUES :

L'intention ici est la recherche au sein de la pratique d'une ou plusieurs activités du plaisir de jouer, d'être ensemble dans un esprit de convivialité.

- + Le mode d'entrée dans les activités se fera par une pratique globale jouée respectant la logique sportive de l'activité.
- + Les élèves ne doivent pas avoir l'impression de retrouver dans le cadre de l'AS un cours d'EPS.
- + Les contenus des séances d'entraînement devront être variés et innovants afin d'éviter une certaine lassitude.

5. OBJECTIFS D'OUVERTURE :

L'intention ici est la recherche d'une visibilité de l'AS au sein et en dehors de l'établissement.

- ✚ Affichage du calendrier des rencontres et des résultats (tableau d'AS collège et gymnase)
- ✚ Présentation du projet d'AS au conseil d'administration
- ✚ Participation au projet de district avec les 10 autres EPLE collèges, dans plusieurs activités de district.
- ✚ Participation à des rencontres inter établissements et/ou à des journées de découverte ou promotionnelles.
- ✚ Articles sur le site du collège

6. EVALUATION ENVISAGÉE (critères retenus) :

Quantitative :

- ✚ Nombre d'équipes engagées par activités
- ✚ Pourcentage de présence des élèves par activités aux entraînements et en compétition
- ✚ Résultats en championnat de district / départemental / Résultats en championnat d'académie
- ✚ La participation effective des élèves au fonctionnement de l'association : le nombre d'élèves s'engageant dans les différentes prises de responsabilités au cours des différentes manifestations ou lors de compétitions sportives (Téléthon, arbitrage, en compétition de district...)
- ✚ Les actions de formation de jeunes arbitres, jeunes juges.

Qualitative :

- ✚ La demande des licenciés pour diversifier ou instituer de nouvelles pratiques plus en prise avec leurs aspirations
- ✚ La qualité et la clarté des systèmes de communication interne (affichage, lieu de l'AS) et externe.
- ✚ L'ambiance et la dynamique sportive de l'établissement.

7. RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES 2015/16 :

Observations :

Nous constatons que nos effectifs dans chaque catégorie sont quelque peu en baisse, et davantage chez les filles :

- ✚ Effectifs Garçons : 34,86% cette année, 36,75% en 2014/15 (à ce jour, il reste encore quelques licences à finaliser)
- ✚ Effectifs Filles : 8,82% cette année !!! 20,00% en 2014/15 (grosse baisse cette année même si, à ce jour, il reste 1 à 2 licences à finaliser)
- ✚ Autre constat : 25 renouvellements cette année soit 86,21% (31 en 2014/15, 30 en 2013/14, 28 en 2012/13), les élèves sont plutôt fidèles... à partir du moment où ils commencent à venir !!!
- ✚ Difficulté sur une cohorte d'élèves (filles année 2001 et 2002 : 4^{ème} et 3^{ème}) et sur les filles en général (3 filles en 5^{ème} et 4 en 6^{ème} actuellement !!!)
- ✚ Participation le lundi pour les 6^{ème} 5^{ème} : 25 élèves en moyenne soit 23% (sur 107 potentiels)
- ✚ Participation le mardi pour les 4^{ème} 3^{ème} : 12 élèves soit 11,5% (sur 104 potentiels)

Analyse :

- ✚ La réorganisation des emplois du temps sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} ces dernières années (niveau 5^{ème} le lundi et 6^{ème} le mardi) avait permis de répondre davantage aux attentes des élèves (pratique loisir intra-muros notamment).
- ✚ Cette année, la conception des emplois du temps a engendré des difficultés de participation :
 - perte d'un des deux créneaux (le mardi 15h-16h),
 - fin des cours pour les 6^{ème} A à 14h le lundi, leur permettant de rentrer chez eux plus tôt.
 - gros effectif sur le créneau du lundi entraînant une pratique individuelle réduite d'où un risque de démotivation à moyen terme

Perspectives :

Afin d'enrayer et éviter que cette participation des élèves aux activités de l'AS baisse régulièrement, les perspectives ci-dessous sont déjà ou seront mises en place au cours de l'année 2015/16 :

- + Augmentation de la cotisation (5€) permettant avec l'aide de l'APEC, du FSE et de l'AS d'offrir un tee-shirt personnalisé (valeur 13€)
- + Proposer des activités peut être plus variées, de découverte, n'engendrant pas de participation financière (ou minimales) de la part des familles afin de permettre à d'autres élèves d'adhérer à tout moment de la scolarité (ex : sortie patinoire, ski, vtt, escalade en falaise...)
- + Sondage auprès de tous les élèves (et des familles) sur les attentes de l'AS
- + Continuer à répondre à l'attente des nouveaux pratiquants afin de les fidéliser sur le long terme.
- + Permettre à chacun un développement optimal de ses ressources dans une pratique sportive adaptée.
- + Permettre l'expression des potentialités de chacun par la diversité des pratiques sportives offertes, quelques soient ses origines sociales et culturelles.
- + Associer les jeunes pratiquants aussi bien à la réflexion sur des objectifs librement choisis qu'à leur réalisation dans un cadre défini pour qu'ils se sentent concernés et actifs (arbitrage de compétitions district, téléthon, organisation de sorties, création de commissions : affichage panneau AS, résultats, promotion, reportages...).

Pour générer une AS attrayante et conviviale au sein de laquelle chacun pourra faire l'expérience du "vivre, décider et agir ensemble", fondement de la citoyenneté et de la démocratie.

PROJET présenté au CA de l'établissement le : 5/11/2015 à Mont / Vaudrey le 5/11/2015

Le secrétaire de l'AS,

F. Senot



le chef d'établissement, Président de l'AS,

F. Kervella